

Famille MUGNIER du VILLARD, de Chamoux-sur-Gelon

Pascal Durandard

Seigneurs du Villard, de la Chabaudière & de la Gorge



Armes : « d'azur à 3 croissants d'or entrelacés en chef, et au dessous un moulin à vent d'argent bâti de sable » (Armoiries concédées par les lettres patentes de noblesse de 1602)

Devise : « *Nemini infestus* »

Les Mugnier du Villard sont originaires du Châtelard, la principale localité du massif des Bauges. Etablis dès avant 1594 au village de Villard-Dizier, en la paroisse de Chamoux dans le Val Gelon, ils ont été anoblis par lettres patentes du 25 décembre 1602, sans qu'on sache bien à quel titre. Peut-être font-ils partie de ces bourgeois qui ont pu « acheter » leur noblesse, comme on en voit tant d'exemples sous le règne de Charles-Emmanuel I. Ils avaient le patronage de la chapelle du St-Rosaire de l'église de Montendry, et ils ont possédé un temps la seigneurie de la Gorge, à Saint-Jean-de-la-Porte. Eteints en 1761, sous le règne de Charles-Emmanuel III, ils ont vécu sans illustration particulière, sinon celle d'avoir donné une abbesse du Betton, l'avant-dernière dans l'histoire de cette abbaye.



Sources

Archives départementales de la Savoie (mises en ligne sur Internet) :

- ✓ Recensement du Châtelard en Bauges en 1561
- ✓ Registres paroissiaux de Chamoux-sur-Gelon, Châteauneuf, Miolans, Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Pierre-de-Soucy et Vimines
- ✓ I.R. 209, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, « Inventaire des répertoires des registres et bulles » (1627 - 1651) - (référence en note)
- ✓ Tabellions d'Aiguebelle, Chambéry, Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny (références en note)

Sources bibliographiques :

- ✓ *L'Abbaye du Betton en Maurienne*, Melville Glover, 1858, Chambéry, Imprimerie de Puthod fils (en ligne sur Internet, site Gallica)
- ✓ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, comtes de Foras et de Mareschal, avec la collaboration du comte de Viry, 1910
- ✓ « Histoire de l'abbaye de Tamié », abbé J. Garin, étude parue dans Recueil des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère, nouvelle série, 3^e volume, 2^e livraison, 1926
- ✓ Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, année 1958, comptes-rendus des visites pastorales de évêques de Maurienne à Chamoux (en ligne sur Internet, site Gallica)

Personnage isolé

M. Jean MUGNIER, curé du Châtelard en 1561, sans doute de la même famille que les Nobles Mugnier.

Filiation suivie

1^{er} degré

Maître Pierre MUGNIER, demeurant au Châtelard en Bauges en 1561.

Il a épousé **Claude ...**

Enfants :

2-1) Claude MUGNIER, qui suit.

2-2) Pierre MUGNIER, vivant au Châtelard avec ses parents en 1561.

Il a eu une fille naturelle :

- Antoinette, vivante en 1561.

2-3) Maître Philibert MUGNIER, vivant en 1561.

Il est le père de :

3-1) Honorable Louis MUGNIER. Le 19 décembre 1642, il fait une donation à Noble Pierre Mugnier du Villard, son parent (voir ci-dessous, au 3-2).

2-4) Françoise MUGNIER, vivante en 1561.

2^{ème} degré

Claude MUGNIER, vivant au Châtelard avec ses parents en 1561.

C'est sans doute lui le père de :

3-1) Noble Antoine MUGNIER, du VILLARD, seigneur du Villard, qui suit.

3^{ème} degré

Noble Antoine MUGNIER du VILLARD, seigneur du Villard. Originaire du Châtelard en Bauges, il s'établit ensuite à Villard-Dizier, dans la paroisse de Chamoux, où il demeure déjà à l'époque de son mariage. Anobli par lettres patentes délivrées le jour de Noël de l'année 1602, il est mort entre 1634 et 1644.

Il épouse 1^o) par contrat du 21 mars 1594 ¹, **Dame Claude Françoise de MARTHOD**, fille de Noble Maxime de Marthod (fils de Noble Claude de Marthod).

Il épouse 2^o) avant 1631 **Dame Jeanne Françoise de BONIVARD**, veuve de Noble Urbain de GALLIS. Baptisée à Vimines le 9 février 1578, elle est fille de Noble Jean de Bonivard, seigneur de Vimines, et de Dame Françoise de MOUXY. Le 28 mars 1631, elle est la marraine de Julienne Exartier, sa petite-fille, baptisée à Chamoux, fille de Noble François et de Demoiselle Andreana de Gallis. Elle est morte à Chamoux, inhumée le 8 juillet 1644.

Enfants, du premier lit :

4-1) Dame Léonore MUGNIER du VILLARD, née vers 1604, morte et inhumée à Chamoux le 24 juin 1678, « *in pace maxime pia christissima* ». Le 26 janvier 1630, elle est marraine à Chamoux. Elle épouse à Chamoux le 9 janvier 1635, et par contrat du 19 septembre 1634 ², Noble Julien de GALLIS, demeurant à Villard-Dizier, fils de

¹ L'épouse est dotée par Dame Jeanne Claude de Charvex, dite de la Rochette, veuve de Noble Claude de Marthod, son oncle, maître auditeur à la chambre des Comptes.

² A.D. de Savoie, I.R. 209, série B, Cours et Juridictions avant 1793, B – 1461, folio 174. Ce contrat a été enregistré à la requête de Noble Bertrand de Gallis.

Noble Urbain de Gallis et de Noble Françoise de BONIVARD. Le 10 janvier 1656, il fait une donation à ses enfants d'une maison à Chamoux sous le château, avec biens et terres, et de la chapelle de Ste-Catherine de l'église de Bettonet. Il est mort et inhumé à Chamoux le 8 mai 1679.

4-2) Noble Pierre MUGNIER du VILLARD, seigneur de la Chabaudière (en Villard-Léger). Par acte du 19 décembre 1642, il est donataire d'Honorable Louis Mugnier, son parent, fils de Maître Philibert, demeurant au Châtelard dans les Bauges. Le 31 juillet 1658, conjointement avec son frère Philibert, il fonde la chapelle du Rosaire en l'église de Montendry, à charge d'une messe chaque mois. Pour doter cette chapelle dont ils réservent le patronage à leur famille, les deux frères constituent « une pièce de terre, bois et *helme* » leur appartenant au lieu de Prantant (?), d'une contenance d'environ 12 seytorées³. Il est inhumé à Chamoux le 9 mars 1666.

Il épouse 1^e) à Chamoux le 9 janvier 1635 Noble Laurence de GALLIS, fille de Noble Urbain de Gallis et de Noble Françoise de BONIVARD. Morte à Chamoux, elle a été inhumée en cette paroisse le 17 octobre 1650.

Il épouse 2^e) à Chamoux le 20 octobre 1651 (en présence de Noble Julien de Galis et de Nobles Philibert Mugnier, de Villardizier) Honorable Louise GRAMBEN, veuve d'Honorable Humbert LACOMBE. Elle a été inhumée à Chamoux le 7 juin 1670.

Enfants, du premier lit :

5-1) Demoiselle Andréanne MUGNIER de la CHABAUDIÈRE, baptisée à Chamoux le 5 décembre 1635 (parrain et marraine : Noble François Exertier de Sombeville & Dame Andréanne de Galis, sa femme, de Bellecombe). Etant alors chez son fils Louis à Saint-Pierre-de-Soucy, elle teste le 11 septembre 1704. Elle ne laisse à rien à sa fille Denise, femme de Noble Santoriz Carrel, parce qu'elle a été dotée suffisamment à l'occasion de son mariage. Elle fait son fils Louis son héritier universel, et laisse 500 florins à chacun de ses autres enfants : Révérend Joseph Franc, chanoine de Chamoux ; Catherine Franc, veuve de Maître Maniglier et à présent femme du sieur Garnier ; Francon, Jeanne, Andréanne et Rose Franc. Ces légats complètent pareilles sommes de 500 florins qui leur reviennent pour leur part d'augment, auxquelles s'ajoutent celles de 1.000 florins que leur père a léguées à chacun d'eux par son testament : il revient ainsi à chacun de ses héritiers particuliers un total de 2.000 florins pour tous droits auxquels ils pourraient prétendre dans les hoiries de leur père et de leur mère⁴. Elle décède le mois suivant à Saint-Pierre-de-Soucy, et elle est inhumée au cimetière de cette paroisse le 28 octobre 1704. Elle épouse à Chamoux le 15 juillet 1653 Noble Girard DEFRANC, capitaine entretenu au château de Montmélian. Il est mort avant 1702.

5-2) Demoiselle Anne MUGNIER de la CHABAUDIÈRE, née vers 1636 et morte à Chamoux en 1695, inhumée le 31 janvier. Elle épouse à Chamoux le 13 juin 1668 (en présence de Noble François de Saint-Paul et de Laurent Riond) Egrège Paul VIOSSY, de Chambéry, mort avant 1687. Claudine Viossy, leur fille, épouse à Chamoux le 23 octobre 1691 Noble Prosper de Livron, de la paroisse de la Trinité.

5-3) Noble Bérard MUGNIER de la CHABAUDIÈRE. En 1667, conjointement avec ses sœurs Anne et Denise, et Demoiselle Louise Vignon, leur tante, veuve de Noble Philibert Mugnier, mère et tutrice de son fils, ils reconnaissent tenir

³ Acte passé devant Maître Deglapigny, notaire à Chamoux. Compte-rendu de la visite pastorale de l'évêque de Maurienne à Chamoux en juin 1689 (Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, année 1958).

⁴ Notaire Pillet. Tabellion de Montmélian, A.D. de la Savoie, 2C 796, *folios* 68 (*verso*) et 69.

de l'abbaye du Betton des biens communs à Villard-Dizier. Il est inhumé à Chamoux le 22 juin 1668.

- 5-4) Noble Denise MUGNIER de la CHABAUDIÈRE, née vers 1642 et morte à Chamoux en 1681, inhumée le 11 mars.
- 5-5) Jacqueline MUGNIER, baptisée à Chamoux le 8 mars 1645 (parrain : Honorable André Lagrange ; marraine : Demoiselle Jacqueline de Gallis, femme de Claude Salomon, de la paroisse d'Épierre).
- 5-6) Autre Jacqueline MUGNIER, baptisée à Chamoux le 11 avril 1649 (parrain : Noble Laurent de l'Alée ; marraine : Demoiselle Jacqueline de Gallis, femme d'Honorable Claude Salomon, d'Épierre).
- 5-7) Valence MUGNIER du VILLARD, baptisée à Chamoux le 23 août 1650 (parrain : Noble Claude Buffloz, du diocèse de Grenoble ; marraine : Honorable Valence Mugnier, de la paroisse du Châtelard au diocèse de Genève).

4-3) Noble Philibert MUGNIER du VILLARD, seigneur de Villard, qui suit.

4^{ème} degré

Noble Philibert MUGNIER du VILLARD, seigneur du Villard. Il est inhumé dans l'église de Chamoux le 12 mars 1659.

Il épouse à Chamoux le 8 novembre 1653 (en présence de Spectable Antoine Gramben et d'Honorable Etienne Vignon) **Demoiselle Louise VIGNON**, née vers 1635 et morte à Chamoux en 1680, inhumée le 22 avril.

D'où :

5-1) Noble François Philippe MUGNIER du VILLARD, sieur du Villard et de la Gorge, qui suit.

Philibert MUGNIER du VILLARD a eu un fils naturel :

- Jacques MUGNIER, dit du VILLARD.
Il épouse à Chamoux le 16 mai 1672 Anne BALME, fille de feu Jean Balme.
Enfants, baptisés à Chamoux :
 - Michel MUGNIER, né et baptisé le 22 septembre 1676.
 - Marie MUGNIER, baptisée le 20 août 1680.

5^{ème} degré

Noble François Philippe MUGNIER du VILLARD, sieur du Villard et de la Gorge, baptisé à Chamoux le 1^{er} août 1654 (parrain : Noble François Philippe Redondin ; marraine : Demoiselle Anne Mugnier, fille de Noble Pierre). Demeurant à Chamoux, il est mort en cette paroisse, inhumé le 26 octobre 1718.

En 1704, il hérite de Noble François Barandier, sieur de la Gorge ⁵. Le 26 juin 1710, il transige avec Noble Antoine Louis Barandier, neveu dudit François, à qui il accepte de vendre sa part des biens qui lui reviennent à Saint-Jean-de-la-Porte, moyennant 15.000 florins. Peu

⁵ Noble François Barandier, seigneur de la Gorge et du Thouvet, est décédé le 8 janvier 1704 à Saint-Jean-de-la-Porte, où il avait sa demeure. Il a été inhumé le lendemain en l'église des Augustins de Saint-Pierre-d'Albigny, où se trouve le tombeau de ses prédécesseurs.

après, il s'accorde avec ledit Barandier pour terminer les différends entre eux au sujet de l'hoirie dudit François Barandier ⁶.

Il a conservé plusieurs propriétés familiales dans les Bauges, au Châtelard et à la Motte. Le 17 février 1718, il accense pour neuf ans ses grangeries de l'Etoile et de Mollardier (au Châtelard), et de Mellierne (au Châtelard et à la Motte) ⁷.

Il épouse, par contrat du 3 janvier 1679, **Demoiselle Madeleine NOYEL de BELLEGARDE**, née vers 1651, fille de Noble Claude Jérôme Noyel de Bellegarde ⁸, seigneur de la maison forte et tour de Servette et de Villarbigny, commandant le préside de Charbonnières, et de Dame Antoinette BAUDARD, de Saint-Pierre d'Albigny.

Elle teste le 12 septembre 1722 en faveur de son fils aîné, alors engagé dans le régiment de Savoie, laissant le soin à ses héritiers d'organiser ses funérailles, les chargeant de faire dire des messes pour le repos de son âme en fonction de leurs moyens. Elle lègue à son fils cadet, outre le titre clérical qu'elle a contracté en sa faveur, douze draps de quatre aunes, et douze serviettes « à la Venise » presque neuves. Elle lègue à sa fille Péronne « son entretien pendant qu'elle vivra, et en tant qu'elle ne peut habiter avec son héritier universel ; plus une somme de 125 livres et des vêtements qui lui seront nécessaires ; plus une nappe de quatre aunes, quatre serviettes (tant de toile que « de Venise »), douze draps neufs de ritte ; et les chemises, coiffes et habits, tabliers et mouchoirs qu'elle laissera à son décès. Elle lègue à Madeleine Leblanc, sa petite-fille et filleule, la somme de 50 livres ⁹. Morte peu après avoir testé, elle est inhumée à Chamoux le 16 septembre 1722.

Enfants, baptisés à Chamoux :

- 6-1) Anne Charlotte MUGNIER du VILLARD, baptisée le 28 novembre 1679 (parrain : Hyacinthe de Bellegarde ; marraine : Madame Bazin) ; morte à Chamoux et inhumée le 26 mai 1680.
- 6-2) Denise MUGNIER du VILLARD, baptisée le 9 octobre 1681 (parrain : Martin Savoie ; marraine : Claudie Rion, *alias* Simon).
- 6-3) Marie MUGNIER du VILLARD, baptisée (ou peut-être simplement ondoyée) le 8 janvier 1683 ; morte le même jour.
- 6-4) Jacqueline MUGNIER du VILLARD, jumelle de la précédente et baptisée (ou ondoyée) avec elle ; morte le même jour.
- 6-5) Demoiselle Philiberte MUGNIER du VILLARD, baptisée le 24 octobre 1684 (parrain : Spectable Antoine Gramben, juge de Chamoux ; marraine : Noble Philiberte de Gallis, femme de Noble Georges de Monaco) ; morte après 1740. Elle épouse à Chamoux le 16 août 1716, et par contrat du 8 précédent passé dans la maison de ses parents à Villard-Dizier ¹⁰, Noble Pierre LEBLANC, son parent ¹¹, chevalier, puis

⁶ A.D. de la Savoie, I.R. 209, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, « Inventaire des répertoires des registres et bulles » (1627 - 1651), *folios* 1 et 2.

⁷ Notaire Galliand. Tabellion de Saint-Pierre-d'Albigny, 2C 1127, *folios* 58 (*verso*) et 81 (*verso*).

⁸ Claude Jérôme est le chef d'une branche cadette des Noyel de Bellegarde. Cette famille issue de la plus ancienne bourgeoisie de Chambéry a été anoblie au XV^e siècle. En deux siècles, elle a produit un grand nombre de personnages importants : des généraux, des ambassadeurs, des ministres d'Etat, des gouverneurs de province, etc. Trois d'entre eux ont été décorés de l'ordre de l'Annonciade. Le plus célèbre membre de cette famille est le comte de Bellegarde (1757 - 1845), feld-maréchal de l'empire d'Autriche et chevalier de la Toison d'or.

⁹ Notaire Savey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2109, *folio* 242 et 243.

¹⁰ Notaire Savey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2103, *folio* 367. Ses parents lui constituent dot la somme de 12.000 florins de Savoie, un inventaire du linge, des vêtements et des bijoux étant prévu. Pierre Leblanc donne à sa future femme la somme de 6.000 florins en augment de dot.

¹¹ Philiberte Mugnier et Pierre Leblanc sont apparentés par leurs mères, demoiselles de Bellegarde. Pierre Leblanc est le neveu de Janus de Bellegarde, marquis des Marches, grand chancelier de Savoie et ministre d'Etat de Victor-Amédée II. Son cousin germain, fils du ministre et second marquis

commandeur de l'ordre des saints Maurice & Lazare, major de la ville et du château de Montmélian (par lettres patentes du 9 août 1713), commandant & gouverneur du fort de Miolans (par lettres patentes du 18 juin 1721), commandeur de la commanderie de Mollard de Vions (par lettres patentes du 8 septembre 1725), et enfin colonel d'infanterie (par brevet du 5 septembre 1726). Né à La Rochette et baptisé à Chamoux le 21 août 1667, il est fils de feu Noble Jean Gaspard Leblanc et de Philiberte de BELLEGARDE. Il demeure ordinairement au fort de Miolans, où sont nés ses enfants. Il teste une première fois dans son appartement de gouverneur le 4 novembre 1728. Il élit sa sépulture au tombeau de ses ancêtres en l'église des Carmes de la Rochette (s'il vient à décéder en cette ville), et ordonne que soient célébrées après sa mort 25 messes basses pour le repos de son âme dans diverses églises : à l'autel privilégié de la chapelle des Carmes de la Rochette, à l'église paroissiale de cette ville, à l'église de Chamoux où il a été baptisé, à celle de Miolans, aux Capucins de Montmélian, aux Augustins de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chambéry, et à l'église Ste-Claire de cette ville, à raison de huit sols chaque messe. Il fait ses trois fils ses héritiers universels à part égale, laissant l'usufruit de ses biens à sa femme. Il lègue en outre à chacun de ses enfants un service d'argent, et à ses filles leur « légitime ». Il substitue ses filles à ses fils, puis ses frères par fidéicommiss, puis l'ordre des S.S. Maurice & Lazare. Il fait son exécuteur testamentaire son frère Joseph Leblanc, avocat au Sénat de Savoie, ou à défaut Etienne Leblanc, son autre frère, capitaine au régiment de Savoie ¹². Le 16 avril 1731, il fait un second testament, faisant sa femme son héritière universelle. Il lègue à son fils aîné François Louis « tous ses meubles, équipages, meubles de cuisine, tant en argenterie qu'autres meubles de maison », à charge pour lui de remettre à chacun de ses frères et sœurs le service d'argent qu'il leur lègue, ainsi que leur part des meubles qu'il laisse (les filles quand elles seront sur le point de se marier ou de se faire religieuses, les garçons, quand ils « prendront leur parti ou le requerront »). Il laisse d'ailleurs à sa femme lesdits meubles en prélegat, à la réserve des services d'argent qu'il destine à chacun de ses enfants. Il donne à sa femme la liberté de désigner son héritier universel : d'abord son fils aîné, François Louis, s'il lui donne toute satisfaction, lui substituant son second fils, Jean François, puis son troisième fils, Pierre, aux même conditions. Il substitue à ses fils par fidéicommiss ses filles Marie Madeleine, Charlotte et Anne Marie. Au cas où ses enfants viennent à décéder sans hoirs, il leur substitue ses deux frères Joseph et Etienne, puis Hercule de Monaco, son beau-frère ¹³. Sentant sa mort venir, il fait faire par le notaire Mollot, le 29 juillet 1734, l'inventaire des meubles, effets, titres et créances qui se trouvent en son appartement au château de Miolans ¹⁴. Le même jour, il fait un codicille, par lequel il donne à sa femme une pension annuelle de cent livres. Il lui lègue en outre par préciput sa toilette garnie, avec ses bagues et bijoux, et sa montre en or ¹⁵. Il meurt peu après, et il est enseveli le 6 août 1734 dans la chapelle du château au tombeau des gouverneurs ses prédécesseurs, ainsi qu'il l'avait demandé dans son codicille.

- 6-6) Dame Françoise MUGNIER du VILLARD, baptisée le 22 décembre 1685 (parrain : Noble Gaspard Leblanc ; marraine : Demoiselle Françoise Deglapigny, femme de Noble Claude de Gallis). Le 8 décembre 1746, elle reçoit quittance des consœurs de la confrérie de Châteauneuf pour la somme de 200 livres que son défunt mari leur avait

des Marches, a été ambassadeur à Versailles. Deux des fils de ce dernier ont été chevaliers de l'Annonciade sous Charles-Emmanuel III.

¹² Notaire Mollot. Tabellion de Saint-Pierre-d'Albigny, 2C 1136, *folios* 254 à 255.

¹³ Notaire Mollot. Tabellion de Saint-Pierre-d'Albigny, 2C 1139, *folios* 110 à 111.

¹⁴ Notaire Mollot. Tabellion de Saint-Pierre-d'Albigny, 2C 1143, *folios* 325 à 330.

¹⁵ Même source, *folios* 330 (*verso*) et 331.

léguee par son testament ¹⁶. Le 20 mai 1751, par acte passé à Freydière (paroisse de Châteauneuf), elle donne procuration générale à Noble Jean François de Gallis, afin qu'il poursuive en son nom les communautés de Poyvin et de Moretta en Piémont, pour les sommes qu'elles lui doivent en qualité d'héritière testamentaire de son défunt mari ¹⁷. Le 7 février 1764, elle cède à Noble Pierre Leblanc, capitaine au régiment de Savoie, son neveu, tout ce qui peut lui être dû par la communauté de Poyvin, moyennant la somme de 1.000 livres ¹⁸. Etant dans sa maison de Freydière, elle fait son testament le 13 mars 1764. Elle veut être inhumée dans l'église de Châteauneuf au tombeau de son mari. Elle lègue 6 livres à chacune des deux confréries érigées en l'église du lieu afin que les confrères prient pour le repos de son âme. Elle donne aux curés de Châteauneuf et de Chamoux la moitié chacun d'une pièce de terre à Châteauneuf d'une contenance de 6 journaux et 65 toises, à charge pour eux et leurs successeurs de dire 25 messes tous les ans. Elle donne au curé de Bourgneuf une pièce de terre d'un journal, 116 toises et 4 pieds, afin qu'il dise 10 messes basses tous les ans, ainsi que ses successeurs. Elle lègue 100 livres aux capucins de Montmélian pour qu'ils célèbrent 20 messes basses pour le repos de son âme et de celle de ses parents. Elle lègue en outre 400 livres à Philiberte d'Albier, sa petite-nièce ¹⁹; et 600 livres à François Louis de Gallis, son filleul. Elle lègue à Jean François de Gallis, père de François Louis, une blachère à Villard-d'Héry. Enfin, après avoir fait divers legs à ses domestiques, elle nomme ses héritiers universels Nobles François Louis et Pierre Leblanc, ses neveux, donnant en outre en préciput au premier tous les meubles, bestiaux et denrées qui se trouveront dans sa maison de Freydière le jour de sa mort, à l'exception des tonneaux ²⁰. Elle codicille le 31 mars suivant, donnant à titre de fondation à la cure de Châteauneuf une pièce de vigne de 73 toises 4 pieds, sise en cette paroisse ²¹. Elle est morte à Châteauneuf peu après, et elle est ensevelie dans l'église du lieu le 3 avril 1764, « *vera pauperorum et infirmorum mater et religionis christiane exemplar* ». Elle épouse à Chamoux le 4 septembre 1708 (en présence de Noble Sigismond Carrel) Noble Hercule de MONACO, baptisé à Châteauneuf le 31 juillet 1681, fils de Noble Georges de Monaco et de Dame Philiberte de GALLIS. Demeurant à Châteauneuf, il fait son testament le 13 août 1743 en faveur de sa femme, à qui il laisse le soin de régler ses funérailles. Il lègue à l'église de Châteauneuf la somme de 60 livres, et celle de 200 livres à la confrérie du Rosaire de cette paroisse. Il lègue à son cousin Jean François de Gallis les terres dépendant de la grangerie de la Maissonnette, ainsi que le chedal à bestiaux qui s'y trouve ²². Il est probablement mort peu après avoir testé.

- 6-7) Anne MUGNIER du VILLARD, baptisée le 7 avril 1687 (parrain : Noble Claude de Gallis ; marraine : Demoiselle Anne Mugnier, veuve de Paul Viossy) ; morte et inhumée le 27 suivant.
- 6-8) Alexandrine MUGNIER du VILLARD, baptisée le 6 juillet 1688 (parrain : Spectable Joseph Bazin ; marraine : Egrège Alexandrine Viossy) ; morte et inhumée le 24 suivant.

¹⁶ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2144, *folio* 312.

¹⁷ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2149, *folio* 304.

¹⁸ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2164, *folio* 53.

¹⁹ Philiberte d'Albier est le fille de Marie-Madeleine Leblanc, nièce de la testatrice, et de Joseph d'Albier.

²⁰ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2164, *folios* 143 et 144

²¹ Notaire Ladouz. Même source, *folio* 158.

²² Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2141, *folio* 216.

- 6-9) Marie MUGNIER du VILLARD, baptisée le 11 septembre 1689 (parrain : Noble de Veigy de Bellegarde ; marraine : Noble Catherine ...) ; morte et inhumée à Chamoux le 25 octobre 1691.
- 6-10) Révérende Dame Marguerite MUGNIER du VILLARD, baptisée le 25 octobre 1690 (parrain : Noble Prosper de Livron ; marraine : Marguerite ...). Elle entre en religion à l'abbaye du Betton le 1^{er} avril 1708, date à laquelle son père passe contrat avec l'abbesse et la communauté de cette abbaye pour sa réception comme novice. Par cet acte, son père promet de lui verser une rente viagère de 70 florins pour son entretien, et s'engage à donner à la communauté la somme de 300 ducats lorsqu'elle aura fait sa profession ²³. Maîtresse des novices en 1730, elle est élue abbesse du Betton en 1737, l'avant-dernière de cette abbaye. Elle est morte en septembre 1752, après un abbatiat de quinze années ²⁴.
- 6-11) Antoinette MUGNIER du VILLARD, baptisée le 17 janvier 1692 (parrain : Noble Hercule de Gallis ; marraine : Demoiselle Philiberte Mugnier, sa sœur) ; morte et inhumée le 21 suivant.
- 6-12) Perrette MUGNIER du VILLARD, baptisée le 24 février 1693 (parrain : ... Regis ; marraine : Noble Perrette Blanc).
- 6-13) Françoise (- Antoinette) MUGNIER du VILLARD, baptisée le 2 juin 1695 (parrain et marraine : Noble [François] Barandier, seigneur de la Gorge, et sa femme, Noble de [l'Alée] de Songy) ; morte à Chamoux et inhumée le 20 novembre 1696.
- 6-14) Noble [Joseph] Marie Charles MUGNIER du VILLARD, seigneur du Villard, baptisé le 27 mai 1696 (parrain : Joseph Vignon ; marraine : Anne Charlotte Lacombe). Alors cadet dans le régiment de Savoie, il renonce à l'hoirie de son père par acte daté du 23 février 1724 ²⁵. Mort sans alliance à Chamoux, il est inhumé le 30 septembre 1730.
- 6-15) Noble & Révérend Jean Pierre MUGNIER du VILLARD, seigneur du Villard et de la Gorge, qui suit.**

6^{ème} degré

Noble & Révérend Jean Pierre MUGNIER du VILLARD, seigneur du Villard et de la Gorge, baptisé à Chamoux le 27 janvier 1698 (parrain : Noble Jean Pierre de l'Alée ; marraine : Noble Perrette de Gallis). Prêtre, il a été curé d'Arvillard pendant 38 ans, de 1723 à sa mort.

Le 21 octobre 1721, « ayant toujours eu l'intention de parvenir aux ordres sacrés », sa mère lui constitue pour titre clérical une pension annuelle de 166 livres, 13 sols et 4 deniers, qu'elle promet lui payer dès qu'il aura reçu l'ordre du sous-diaconat. Cette rente est assise sur plusieurs terres à Villardizier et Chamoux, consistant en deux journaux aux Curtieu, environ un journal sur Chapelle-Fradin, un journal à la Vineuve, six quartons au Coudrey, environ un journal au Nantet, un autre au Grion, et un journal à la Perrière ; plus d'autres terres, prés et châtaigneraies à Bourgneuf et à Chamoux ; des vignes en cette paroisse et au Bettonet ; et enfin « les maisons, granges, cours, places et autres appartenances et dépendances situés audit Chamoux » ²⁶.

²³ Notaire Savey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2087, folio 127.

²⁴ Plusieurs auteurs ont confondu Marguerite (Mugnier) du Villard avec Marguerite Françoise de Gruel de Villard, qui l'a précédée comme abbesse entre 1725 et 1737. La dernière abbesse du Betton sera Marie Anne Chollet du Bourget, élue en 1752.

²⁵ Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2111, folio 58 (verso).

²⁶ Notaire Gros. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2108, folios 254 (verso) et 255.

Le 12 novembre 1722, il accense pour trois années à Maître Claude Savey, notaire à Chamoux, tous les biens dépendant de son titre clérical, sous la cense annuelle de huit charges de froment « beau et recevable » (mesure d'Aiguebelle), pour les terres ; 9 patagons moins 12 sols pour les prés, vignes et bâtiments ; et un vaisseau de châtaignes ²⁷. Le 13 mai 1732, il accense pour neuf années à Maître Antoine Vipert, châtelain de Bourgneuf, tous les biens qu'il a hérités de son frère et situés à Chamoux et à Bourgneuf, à l'exception d'une fessorée et quart de pré en marais située au jardin Sellier, avec l'écurie et la grange qui jouxtent ce pré - moyennant la cense annuelle de trois charges de froment « bon, beau, pur, net et recevable », et de la somme de 38 livres deux sols et six deniers ²⁸. Le même jour, il accense pour neuf ans ses terres de Villard-Dizier à Martin et Jean Mérat, de Chamoux - moyennant la cense annuelle de cinq charges et demie de froment, six quarts de seigle, trois paires de poulets, et neuf livres en argent ²⁹. Le 29 août 1737, Noble Antoine de Galis le nomme recteur de la chapelle fondée à Villard-Dizier sous les vocables de St-Jean, St-Jacques, St-Antoine et St-Philippe ³⁰. Le 9 octobre de la même année, il est nommé recteur de la chapelle du St-Rosaire de l'église de Montendry par Noble Prosper de Livron, de Chamoux, qui agit au nom de Demoiselle Claudine Alexandrine Viossy, sa femme, et aussi comme ayant-droit des hoirs des feus Nobles Philibert et Pierre Mugnier, frères ³¹. Le 14 suivant, il prend possession de la chapelle de Villard-Dizier.

Il est mort à Arvillard le 8 septembre 1761, le dernier de sa lignée.



²⁷ Notaire Rey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2109, *folio* 193.

²⁸ Notaire Valliend. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2126, *folio* 329.

²⁹ Notaire Valliend. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2126, *folios* 329 (*verso*) et 330.

³⁰ Notaire Savey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2134, *folio* 318 (*verso*).

³¹ Notaire Savey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2134, *folio* 407.